



Section Nationale  
des Officiers de Port et  
Officiers de port adjoints



Montreuil, le 12 mars 2024

Monsieur Christophe Béchu,  
Ministre de la Transition Ecologique  
et de la Cohésion des Territoires

Monsieur Patrice Vergriete,  
Ministre délégué chargé des  
Transports

Monsieur Hervé Berville,  
Secrétaire d'Etat chargé de la Mer et  
de la Biodiversité

**Objet : Poursuite de l'action de grève reconductible pour la journée du 13 mars 2024.**

Messieurs,

A cette heure nous n'avons pas reçu de propositions de la part de Monsieur Jacques Clément le Directeur des Ressources Humaines de notre administration (DRH).

À la suite de l'assemblée intersyndicale qui s'est tenue aujourd'hui à 14h00, nous sommes déterminés à défendre fermement les intérêts des officiers de port contre le mépris de notre administration.

Nous poursuivons donc notre action et maintenons notre **mouvement de grève reconductible pour la journée du 13 mars 2024**, ainsi que la nuitée en aval pour les personnes qui travaillent en horaires décalés.

Veillez agréer, Messieurs, l'expression de notre considération distinguée.

**Pour la FNEE CGT**

Signé

Ivan Candé-Gonzale

**Pour le SNPAM -  
SNOP CGT**

Signé

Pierre de Chabaneix

**Pour l'UNSA**

Signé

Jérôme Abotsi

**Pour la Cfdt**

Signé

Michaël Maillot